

AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une consultation publique aura lieu dans le cadre de la demande de dérogation mineure pour la propriété suivante :

- **Lot 6 430 025**

L'objet de cette consultation est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par cette demande de dérogation mineure :

- **Pour le lot 6 430 025**, la dérogation concerne la superficie du lot. Cette dérogation vise à accorder de 1026.3 m² au lieu du 1500 m² demandé par le règlement de lotissement en vigueur lors de l'émission du permis de lotissement.

Le Conseil prendra connaissance des avis lors de la séance ordinaire du lundi 3 avril 2023. De plus, la consultation publique aura lieu ce 3 avril 2023 à 19h00 à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville, au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 13 mars 2023


MARYSE ALLARD, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE